



# Conditions générales de vente en l'absence de conditions d'achat du client



1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32

## 1 - Conclusion du contrat

Toute commande de produits implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat, bons de commande, ou autres documents commerciaux.  
En cas d'évolution de la commande un nouveau devis sera réalisé par REC.

## 2 - Prix

Les marchandises sont facturées au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande, sauf en cas d'évolution des conditions d'approvisionnements ou de la valeur des monnaies.  
Dans ce cas un avenant sera édité par REC.  
Les prix peuvent être révisés sous réserve de 30 jours.

## 3 - Livraison / Enlèvement

La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit au Client, soit par livraison à l'adresse de son choix par un transporteur ou enlèvement par les soins du Client.

## 4 - Délais de livraison

Les délais de livraison sont indiqués en fonction des disponibilités d'approvisionnement, et de la durée des travaux.

## 5 - Retours

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre REC et l'acquéreur.

## 6 - Garantie

REC apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des produits. La garantie est d'un an.

## 7 - Paiement

Sauf conditions particulières, les factures sont payables à 45 jours à compter de la date de livraison.  
En cas de retard de paiement, REC pourra suspendre toutes les commandes en cours, et mettre en place des pénalités de retard.

## 8 - Réserve de propriété

Les marchandises vendues restent la propriété du REC jusqu'au complet règlement des factures.

## 9 - Litige

En cas de litige le tribunal sera celui d'Evry

Version	N° lignes modifiées	Motif de l'évolution	Date	Rédigé par	Vérifié par	Approuvé par
1	Toutes	Re-numérotation à la suite de simplification SMQ	01/01/2021	Sté Conseil Qualité	D. De Bom	A. Rébecchi
2	§ 1/2/7/9	Mise à niveau suite audit	20/05/2022	Sté Conseil Qualité	D. De Bom	A. Rébecchi
3	Bas de page	Bas de page Banque	17/06/2022	Sté Conseil Qualité	D. De Bom	A. Rébecchi
4	En tête	Précision en tête	02/03/2023	Sté Conseil Qualité	D. De Bom	A. Rébecchi

D-11V4